

Évolution de l'occupation des sols en Normandie entre 2008 et 2023

Recul continu des terres agricoles

Cette publication repose sur les données de l'Observatoire des sols à l'échelle Communale (OSCom) conçu par la DRAAF Normandie et la DDTM 76. Il suit l'évolution de l'occupation des sols en Normandie depuis 2008.

Elle est le prolongement des travaux de l'Agreste [Études n°2](#) (août 2020) portant sur la période 2008-2018 qui mettait en évidence un ralentissement de la consommation des terres agricoles entre 2013 et 2018, tout en soulignant que la pérennité de cette inflexion resterait à confirmer.

Fort de cinq années d'observations supplémentaires, ce nouveau volet permet de dresser un bilan sur quinze ans et d'apprécier les dynamiques récentes (2018-2023), afin de mieux comprendre l'évolution de l'occupation des sols en Normandie.

7 ha sur 10 en Normandie sont consacrés à l'agriculture

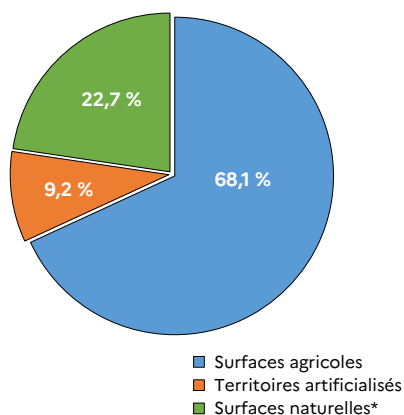
La répartition spatiale de l'occupation des sols révèle une forte prédominance des surfaces agricoles sur l'ensemble de la région.

Avec plus de deux tiers des surfaces consacrées à l'agriculture, la Normandie demeure en 2023 une région rurale où les surfaces agricoles couvrent 68 % du territoire contre 69 % en 2008.

Ces surfaces jouent un rôle dans la production alimentaire et dans l'équilibre environnemental.

Plus des 2/3 des surfaces normandes sont agricoles

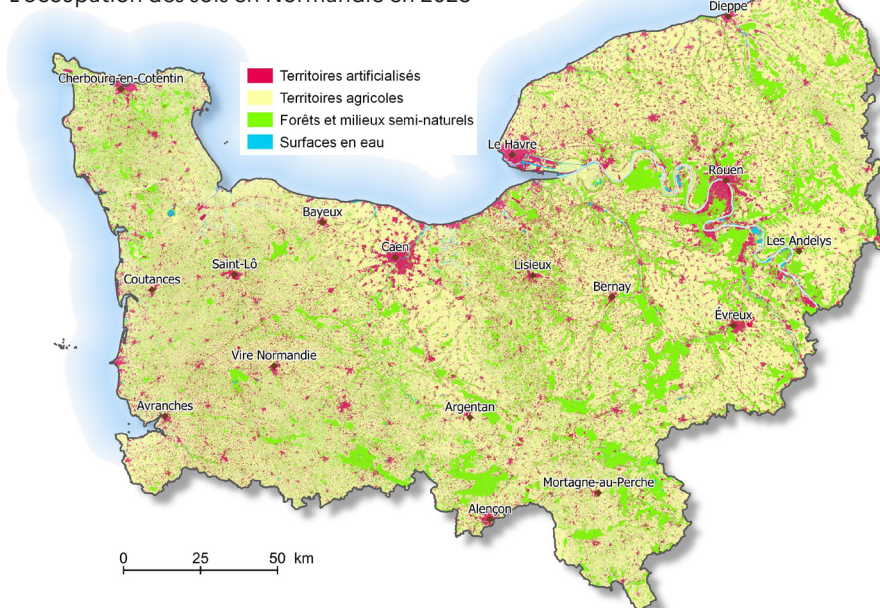
La répartition de l'occupation du territoire en Normandie en 2023



Note : * = Sols boisés - milieux semi-naturels - surfaces en eau
Source : DRAAF Normandie - OSCom 2023

Une région à dominante agricole

L'occupation des sols en Normandie en 2023



Sources : BDTOPO© © IGN 2012-2023 / OSCom 2023 - Draaf Normandie
Conception : SRISE - DRAAF Normandie

Le poids des espaces agricoles est d'autant plus marqué en Normandie que sur le plan national, les sols agricoles ne représentent que 50 % du territoire, contre 40 % pour les sols naturels et 10 % pour les surfaces artificialisées (source : Teruti 2022). Les surfaces naturelles, stables depuis 2008, représentent 23 % du

territoire. Elles regroupent les forêts, les milieux semi-naturels (milieux à végétation arbustive et/ou herbacée) et les surfaces en eau et contribuent au maintien des équilibres écologiques.

Les surfaces artificialisées atteignent, quant à elles, 9 % en 2023 en progression d'un point depuis 2008.

Un transfert des surfaces agricoles vers l'artificialisation

En quinze ans, la Normandie perd 27 000 ha de surfaces agricoles (- 1,3 %) au profit des surfaces artificialisées qui, quant à elles, augmentent de 11,8 % (soit 29 287 ha).

Les surfaces naturelles restent relativement stables, ne reculant que de 2 300 ha (- 0,34 %).

Des rythmes contrastés selon les périodes

Après une inflexion sur la période 2013-2018, la consommation des surfaces agricoles repart à la hausse au profit de l'artificialisation des terres.

Les surfaces naturelles, quant à elles, enregistrent une légère régression de 2008 à 2018 (- 0,39 %). Depuis, la tendance redevient positive, mais demeure limitée.

Une perte des terres agricoles au profit de l'artificialisation entre 2008 et 2023

Évolution de l'occupation des 3 principaux postes en Normandie

	2008	2013	2018	2023	Variation 2008/2023 (en ha)	Évolution en %
Surfaces artificialisées	247 898	258 307	267 161	277 185	29 287	11,81 %
Surfaces agricoles	2 077 799	2 068 845	2 061 236	2 050 815	-26 984	- 1,30 %
Surfaces naturelles	684 342	682 887	681 643	682 039	-2 304	- 0,34 %

Source : DRAAF Normandie – OSCom 2008 - 2013 – 2018 – 2023

Une constante : un recul des terres agricoles depuis 2008

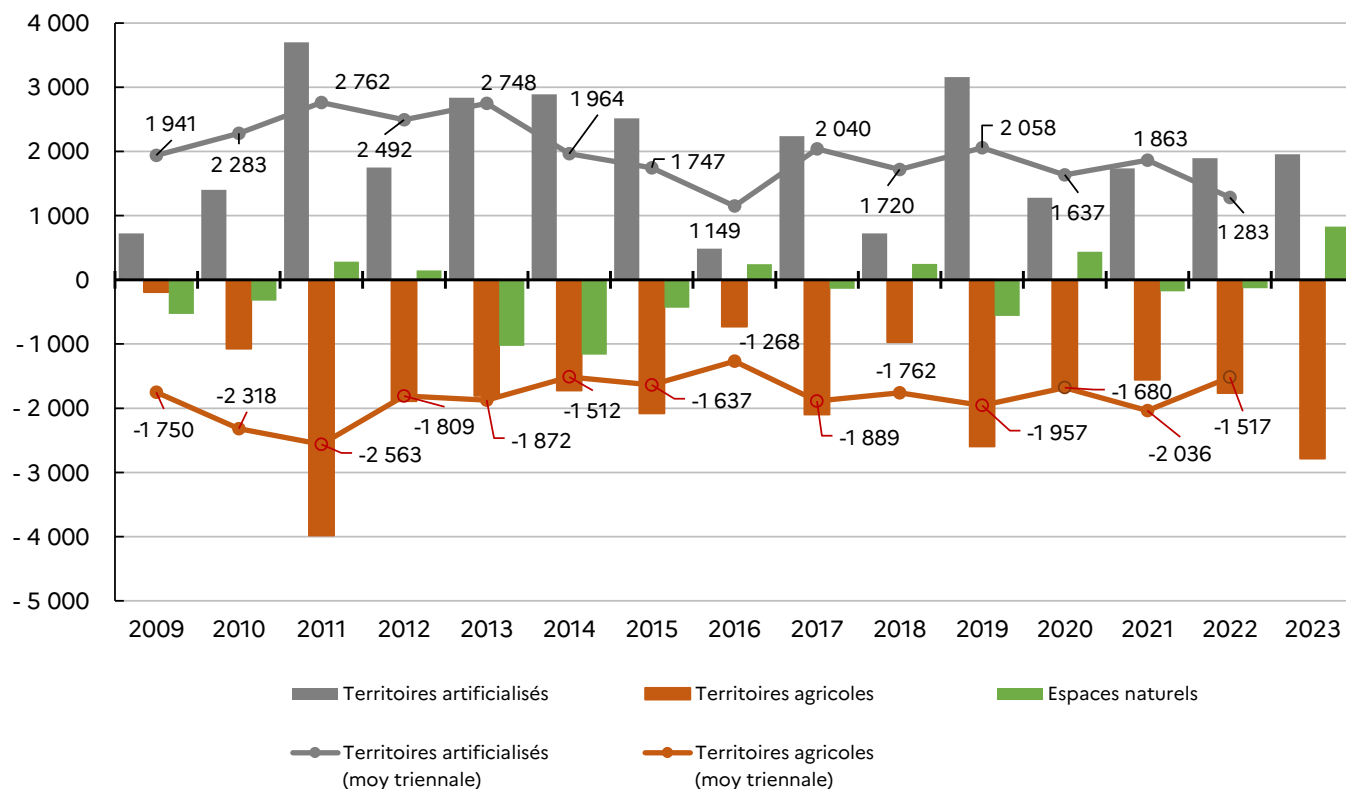
Bilan des évolutions des surfaces artificialisées, agricoles et naturelles en Normandie depuis 2008

	2008-2013		2013-2018		2018-2023	
	Evolution annuelle moyenne	Taux de croissance annuel moyen (%)	Evolution annuelle moyenne	Taux de croissance annuel moyen (%)	Evolution annuelle moyenne	Taux de croissance annuel moyen (%)
Surfaces artificialisées	4,20 %	0,83 %	3,43 %	0,68 %	3,75 %	0,74 %
Surfaces agricoles	- 0,43 %	- 0,09 %	- 0,37 %	- 0,07 %	- 0,51 %	- 0,10 %
Surfaces naturelles	- 0,21 %	- 0,04 %	- 0,18 %	- 0,04 %	0,06 %	0,01 %

Source : DRAAF Normandie – OSCom 2008 - 2013 – 2018 – 2023

Des dynamiques différenciées entre espaces agricoles, naturels et artificialisés en Normandie

Soldes annuels des surfaces artificialisées, agricoles et naturelles en Normandie de 2008 à 2023 (en ha)



Champ : Normandie

Source : DRAAF Normandie – OSCom 2008 – 2023

Les surfaces agricoles enregistrent un recul continu sur 15 ans. L'année 2023 se distingue avec 2 786 ha perdus, soit la deuxième plus forte consommation après 2011 (- 3 985 ha). Les territoires

artificialisés progressent sur l'ensemble de la période, avec un gain moyen d'environ 2 000 ha par an. Les espaces naturels présentent des évolutions plus modérées.

Après plusieurs années de léger recul jusqu'en 2016, quelques reprises ponctuelles apparaissent en fin de période, sans toutefois compenser les pertes antérieures.

Des dynamiques foncières influencées par plusieurs facteurs

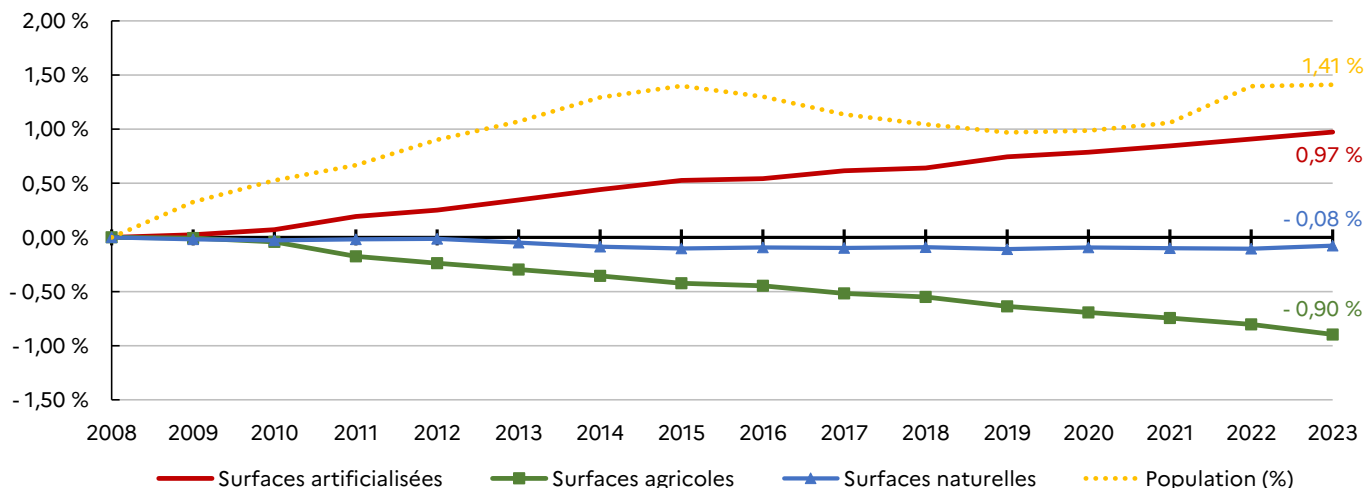
La population régionale progresse jusqu'en 2015, puis connaît une phase de stagnation, voire de léger repli, avant de renouer avec la croissance à partir de 2021. Si l'évolution de la population

participe à la consommation d'espaces, le graphique ne met pas en évidence de corrélation immédiate entre cette évolution et les changements d'occupation

des sols, résultant de nombreux facteurs et acteurs à différentes échelles (dynamiques économiques, politiques d'aménagement, choix locaux d'urbanisme).

Impact limité de la démographie sur la consommation d'espaces agricoles

Évolution des 3 principaux postes d'occupation des sols et de la population de 2008 à 2023 en Normandie



Source : DRAAF Normandie - OSCom2008 - 2023 - Insee - recensement de la population 2023 (estimation)

Des dynamiques contrastées entre départements normands

Une consommation agricole plus forte dans les territoires littoraux et urbanisés

Entre 2008 et 2023, la consommation de l'espace agricole constatée en Normandie (- 27 000 ha)

n'évolue pas au même rythme selon les départements. Le Calvados, la Manche et la Seine-Maritime sont

plus fortement touchés que l'Eure et l'Orne.

Érosion progressive du foncier agricole normand entre 2008 et 2023, plus marquée depuis 2018

Évolution des surfaces agricoles en Normandie en 2008, 2013, 2018 et 2023

	2008 - 2013		2013 - 2018		2018 - 2023		2008 - 2023	
	Taux d'évolution global	Taux annuel moyen	Taux d'évolution global	Taux annuel moyen	Taux d'évolution global	Taux annuel moyen	Taux d'évolution global	Taux annuel moyen
Normandie	- 0,4 % (- 8954 ha)	- 0,09 %	- 0,4 % (- 7 610 ha)	- 0,07 %	- 0,5 % (- 10 421 ha)	- 0,10 %	- 1,3 % (- 26 984 ha)	- 0,09 %
Calvados	- 0,5 % (- 2147 ha)	- 0,11 %	- 0,6 % (- 2 433 ha)	- 0,12 %	- 0,7 % (- 2 883 ha)	- 0,15 %	- 1,9 % (- 7 462 ha)	- 0,13 %
Eure	- 0,5 % (- 1868 ha)	- 0,10 %	- 0,2 % (- 701 ha)	- 0,04 %	- 0,3 % (- 1 136 ha)	- 0,06 %	- 0,9 % (- 3 705 ha)	- 0,06 %
Manche	- 0,4 % (- 1 885 ha)	- 0,09 %	- 0,5 % (- 2 380 ha)	- 0,11 %	- 0,6 % (- 2 838 ha)	- 0,13 %	- 1,6 % (- 7 103 ha)	- 0,11 %
Orne	- 0,2 % (- 1 012 ha)	- 0,05 %	0,01 % (+ 59 ha)	0,00 %	- 0,3 % (- 1 072 ha)	- 0,05 %	- 0,5 % (- 2 025 ha)	- 0,03 %
Seine-Maritime	- 0,5 % (- 2 042 ha)	- 0,10 %	- 0,5 % (- 2 155 ha)	- 0,10 %	- 0,6 % (- 2 492 ha)	- 0,12 %	- 1,6 % (- 6 689 ha)	- 0,11 %

Source : DRAAF Normandie - OSCom 2008 - 2013 - 2018 - 2023

Le Calvados est le département où la réduction des surfaces agricoles est la plus marquée sur la période 2008-2023, avec une baisse de 1,9 % (- 7 462 ha).

La Manche et la Seine-Maritime présentent des évolutions proches,

avec une diminution de 1,6 % des surfaces agricoles (- 7 103 ha et - 6 689 ha respectivement). À l'inverse, l'Eure et l'Orne sont moins touchés, avec des reculs limités à 0,9 % pour l'Eure (- 3 705 ha) et 0,5 % pour l'Orne (- 2 025 ha).

Les pertes y sont plus modérées traduisant une pression foncière plus faible. L'Orne se distingue en particulier par une quasi-stagnation entre 2013 et 2018, suivie d'un léger repli sur la période récente.

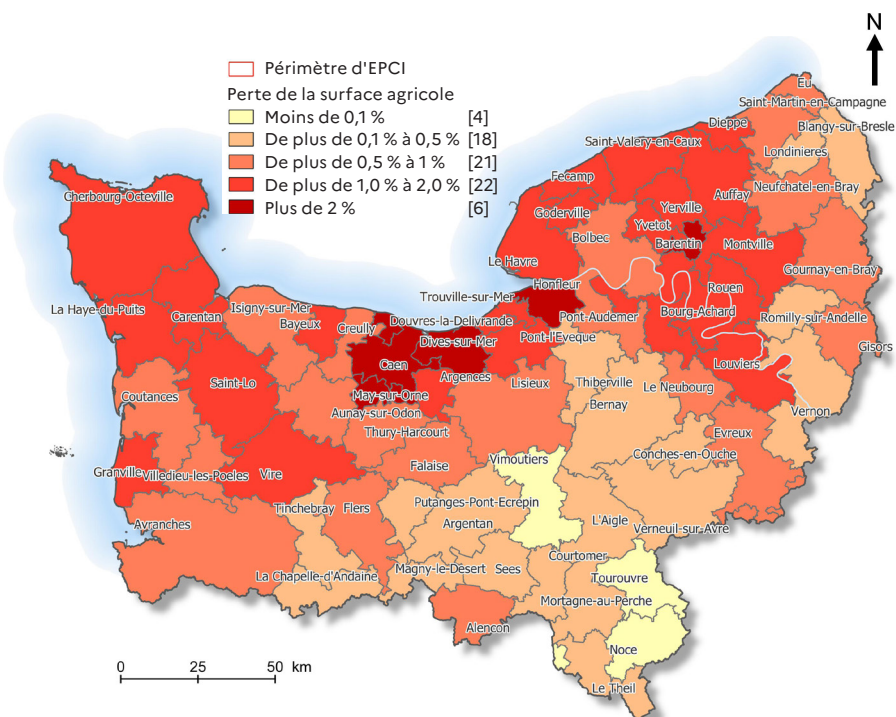
Des dynamiques intercommunales localisées, reflet des tendances régionales

Une consommation du foncier agricole concentrée dans les EPCI déjà urbanisés

La consommation d'espaces agricoles dans les zones à forte densité bâtie se poursuit concentrant les pertes agricoles dans les EPCI déjà les plus urbanisés. Cela révèle une dynamique de densification plutôt qu'une extension généralisée. Les pertes les plus importantes (supérieures à 2 % de la surface totale de l'EPCI), se localisent principalement dans la vallée de la Seine, sur la frange littorale de la région, ainsi qu'autour des grandes agglomérations de Caen, Rouen et Le Havre. Ces territoires, déjà parmi les plus artificialisés en 2008 continuent de concentrer les dynamiques d'urbanisation et de développement économique.

La perte de surface agricole concentrée dans les EPCI urbanisés

Perte de la surface agricole entre 2008 et 2023 sur la surface totale de l'EPCI



Sources : BDTOPO© ©IGN 2012 / OSCOM 2008 - 2023 - Draaf Normandie / EPCI 2025 - INSEE
Conception : SRISE - DRAAF Normandie

Une répartition contrastée de la surface artificialisée

En 2023, la part de la surface artificialisée varie fortement selon les EPCI qui peuvent être regroupés en trois catégories :

Des pôles fortement artificialisés autour des grandes agglomérations

Les EPCI de la classe « 10 % et plus » se concentrent sur la frange littorale de la région et le long des vallées de l'Eure et de la Seine. Ils correspondent aux grandes aires urbaines normandes : Rouen, Le Havre, Évreux, Caen, Cherbourg-Octeville, Granville et Alençon.

Une artificialisation intermédiaire autour des pôles secondaires

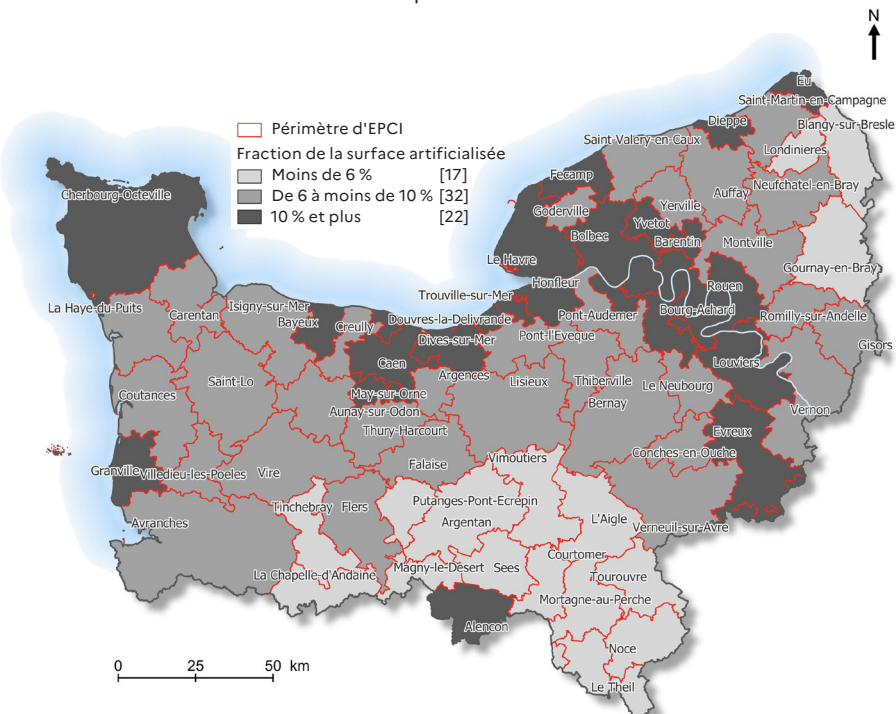
Les EPCI dont la surface artificialisée représente entre 6 % et 10 % de leur territoire se situent surtout autour des villes moyennes et zones littorales attractives, notamment autour de Saint-Lô, Carentan, Falaise, Lisieux, Vernon ainsi que dans le pays de Caux.

Des EPCI plus faiblement artificialisés dans le centre et le sud de la région

Une quinzaine d'EPCI normands détiennent moins de 6 % de

Des niveaux d'artificialisation plus élevés dans les EPCI à dominante urbaine

Part de la surface artificialisée en 2023 par EPCI



Sources : BDTOPO© ©IGN 2012 / OSCOM 2008 - 2023 - Draaf Normandie / EPCI 2025 - INSEE
Conception : SRISE - DRAAF Normandie

surface artificialisée. Ces territoires correspondent principalement aux espaces ruraux et agricoles situés dans le centre et le sud de la région, notamment dans l'Orne (Argentan,

L'Aigle, Mortagne-au-Perche) et à l'extrême est de la région en Seine-Maritime.

Échanges entre espaces agricoles, naturels et artificiels

Des espaces agricoles vers des espaces artificialisés

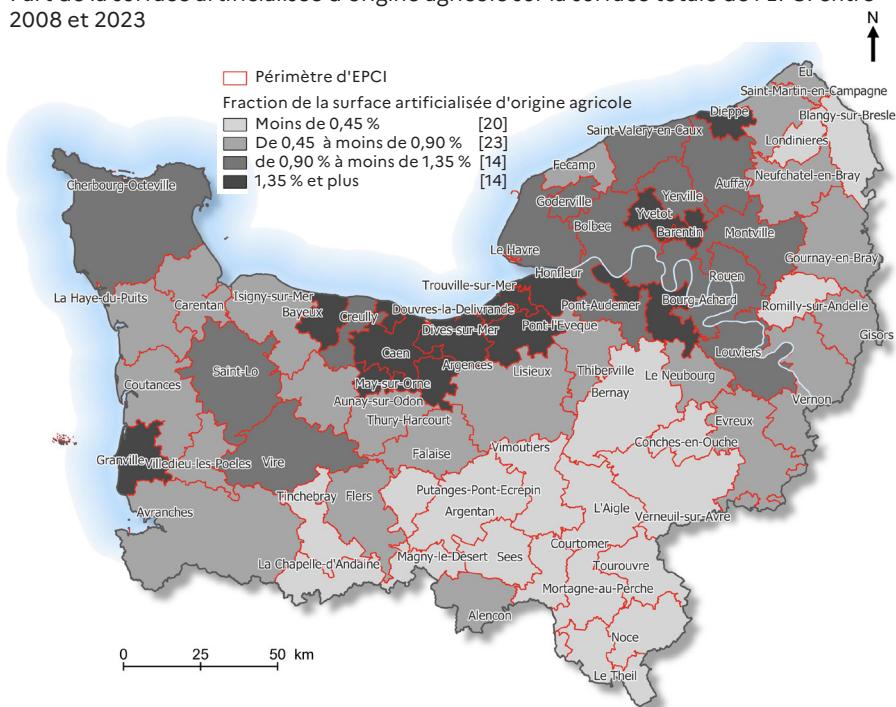
À l'échelle régionale, la Normandie enregistre un flux net* de 23 580 ha de terres agricoles devenues artificielles, soit 0,78 % de la surface régionale sur la période 2008-2023. Cette dynamique n'est toutefois pas homogène et se concentre dans un nombre limité d'intercommunalités :

- dans le Calvados le long du littoral et de l'aire urbaine caennaise (Caen 3,33 %),
- en Seine-Maritime autour des principaux pôles urbains et portuaires (Dieppe 1,61 %, Yvetot 1,82 %)
- dans la Manche, dans les EPCI de Cherbourg (1 %), Saint-Lô (0,93 %) et Granville (1,39 %).

*Flux net : bilan des échanges entre deux entités montrant le sens et l'ampleur du transfert dominant

Une artificialisation d'origine agricole plus marquée dans les EPCI urbanisés

Part de la surface artificialisée d'origine agricole sur la surface totale de l'EPCI entre 2008 et 2023



Note : La carte permet la comparaison entre les EPCI, en rapportant les flux des surfaces agricoles vers les surfaces artificialisées à la superficie totale de chaque territoire.

Sources : BDTOPO© IGN 2012 / OSCOM 2008 - 2023 - Draaf Normandie / EPCI 2025 - INSEE
Conception : SRISE - DRAAF Normandie

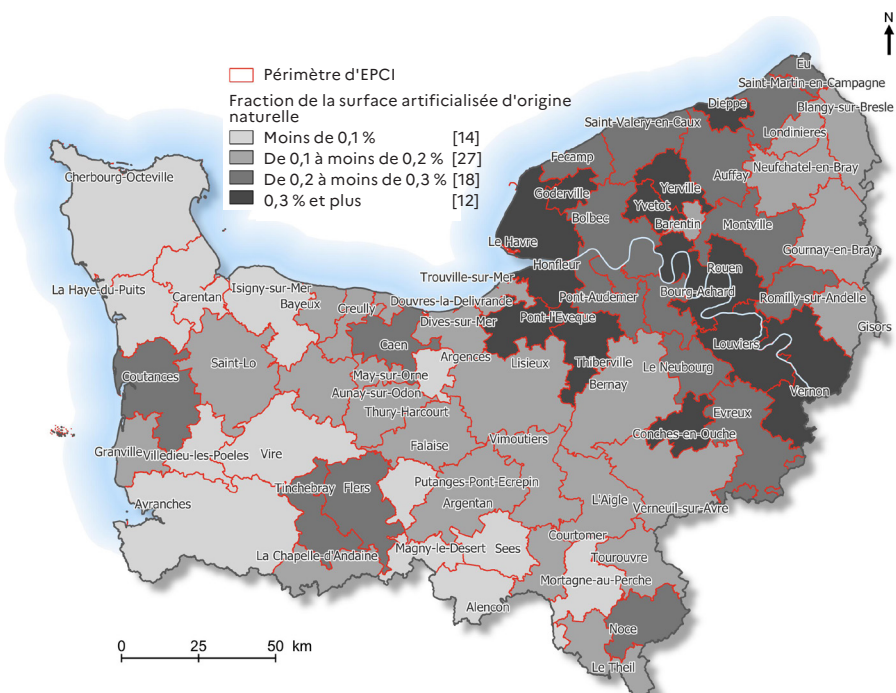
Des espaces naturels vers des espaces artificialisés

Entre 2008 et 2023, la Normandie enregistre un flux net de 5 700 ha de surfaces naturelles vers les surfaces artificielles.

Cette dynamique présente une forte hétérogénéité régionale : les EPCI de l'est et du nord-est de la région, notamment dans la vallée de la Seine et autour des pôles urbains de Rouen, Louviers et Vernon, concentrent l'essentiel de la consommation d'espaces naturels, avec des taux dépassant 0,3 %, soit les niveaux les plus élevés à l'échelle régionale : Rouen Métropole Normandie 396 ha de surfaces naturelles artificialisées, Seine Normandie Agglomération (Vernon) 247 ha, la CA Seine-Eure (Louviers) 239 ha, et Le Havre Seine Métropole 243 ha.

Une contribution plus limitée des espaces naturels à l'artificialisation

Part de la surface artificialisée d'origine naturelle sur la surface totale de l'EPCI entre 2008 et 2023



Sources : BDTOPO© IGN 2012 / OSCOM 2008 - 2023 - Draaf Normandie / EPCI 2025 - INSEE
Conception : SRISE - DRAAF Normandie

Des espaces agricoles vers des espaces naturels

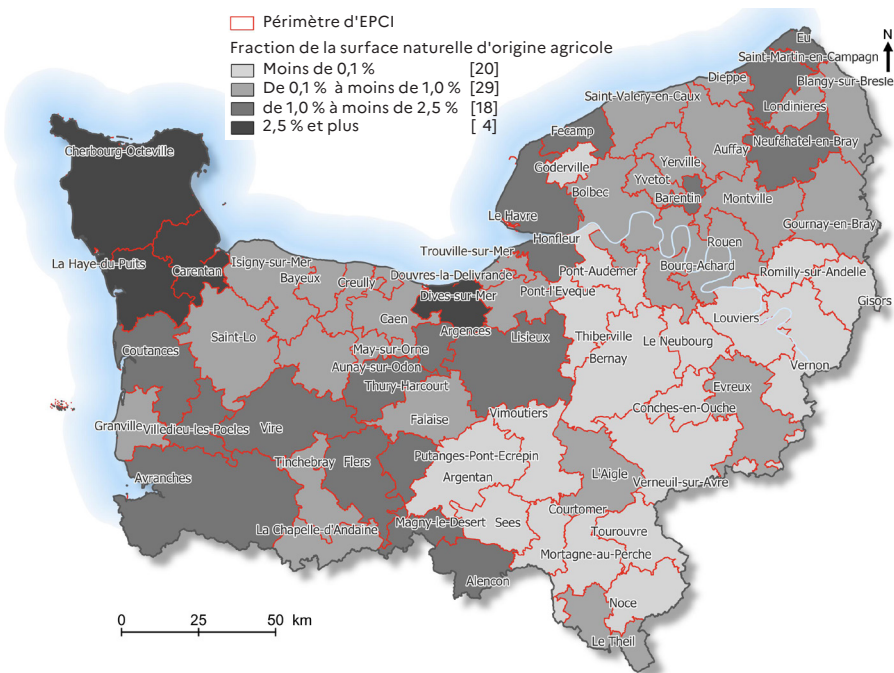
Entre 2008 et 2023, 3 400 ha de surfaces agricoles ont été convertis en surfaces naturelles en Normandie.

La Manche concentre près de la moitié de ces transferts avec près de 1 500 ha convertis. Six EPCI sur huit dépassent la moyenne régionale dont trois concentrent à eux seuls les flux principaux : la CA du Cotentin (Cherbourg) avec 1 037 ha, la CC Côte Ouest Centre Manche (La Haye-du-Puits) avec 300 ha, et la CC de la Baie du Cotentin (Carentan) avec 152 ha. Cette évolution accompagne une progression régulière du boisement, passé de 24 785 ha en 2008 à 26 279 ha en 2023, malgré un taux de boisement restant le plus faible de Normandie.

Dans le Calvados, cinq EPCI dépassent la moyenne régionale, avec des dynamiques plus localisées : Lisieux (209 ha), Dives-sur-Mer (200 ha) ou Vire (156 ha), témoignant d'un reboisement progressif (+ 500 ha depuis 2008).

Une dynamique particulièrement marquée dans l'ouest normand

Part de la surface naturelle d'origine agricole sur la surface totale de l'EPCI entre 2008 et 2023



Sources : BDTOPO© @IGN 2012 / OSCOM 2008 - 2023 - Draaf Normandie / EPCI 2025 - INSEE
Conception : SRISSE - DRAAF Normandie

Bilan

Entre 2008 et 2023, la Normandie enregistre un recul continu de ses surfaces agricoles, parallèlement à une progression soutenue des espaces artificialisés. Si « L'Agreste Études n°2 » publiée en 2020

faisait le constat d'un ralentissement de la consommation des terres agricoles entre 2013 et 2018, les derniers millésimes de l'OSCom montrent que cette inflexion ne s'est pas confirmée. Au contraire,

entre 2018 et 2023, la perte de surfaces agricoles s'accroît et atteint un niveau supérieur à celui des périodes précédentes indépendamment de l'évolution démographique régionale.

Méthodologie de l'OSCOM

L'Observatoire des Sols à l'échelle COMMunale (OSCOM) est un outil de mesure de l'occupation des sols conçu et développé en 2013 par la DRAAF de Haute-Normandie et la DDTM de la Seine-Maritime, en partenariat avec la DDTM de l'Eure et la DREAL de Haute-Normandie. Suite à la fusion des régions, l'OSCOM a été étendu à toute la Normandie en 2016.

L'OSCOM est basé sur l'intégration successive des couches géographiques suivantes selon l'ordre indiqué :

- la BD-TOPO® de l'IGN®, avec les tables bâti indifférencié, industriel, remarquable, réservoirs, cimetières, aérodromes, voies ferrées, aires de triage, routes, cours d'eau, végétation
- la BD-FORET® de l'IGN®
- le Registre Parcellaire Graphique (RPG) de l'Agence de Service et de Paiement (ASP) qui localise les surfaces déclarées à la PAC
- les fichiers fonciers de la DGFIP qui renseignent sur la nature fiscale de l'occupation des parcelles cadastrées.

Chaque couche intégrée apporte des informations qui sont complétées par les couches suivantes. Les fichiers fonciers, utilisés en dernier, permettent de compléter l'occupation des parcelles non renseignées par ailleurs. Un module de comblement des espaces vides (environ 2 % des sols) affecte au final les espaces non identifiés aux objets voisins prépondérants.

La précision des données de l'OSCOM est fonction de la précision des couches utilisées pour construire la base. Ainsi, les données sources ont des échelles de validité et des dates de mise à jour hétérogènes. Toutefois, la précision de cet outil est suffisante pour des réflexions générales à des échelles communales, départementales ou régionales. Le principal intérêt de l'outil OSCOM est sa mise à jour annuelle qui permet de mesurer les évolutions.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire
et de la Souveraineté Alimentaire
DRAAF Normandie
Service Régional de l'Information Statistique et
Économique
6, Bd Général Vanier - 14053 Caen Cedex 4
Mail : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Tél : 02.31.24.97.46

Directeur de la publication : Sylvain Vedel
Rédactrice en chef : Hélène Malvache
Rédactrice : Isabelle Gautié
Cartographie : Xavier Leclair
Composition : Anne-Marie Geoffroy
Dépot légal : À parution
ISSN : 2728-9664
© Agreste 2026